

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 26/03/2025

Présents : BONAFÉ Brigitte, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

A donné pouvoir : ROZIÈRES Nathalie à OLIVIÉ Benoît

Absents excusés : ALCOUFFE Christophe et CASANOVA Adeline

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 21 février 2025 est approuvé à 9 voix pour et 1 abstention.

DELIBERATIONS

1/ Approbation de la convention de la Poste

Dans le cadre de la mission d'aménagement du territoire faite par la Poste, la convention est à renouveler à compter du 1^{er} juillet 2025. Il est rappelé que des conventions ont été signées en 2007 et en 2016. Le nouveau contrat de présence postale à Auzits sera de 6 ans (du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2031). Les modalités d'organisation et de gestion restent quant à elles inchangées.

Délibération votée à 10 voix pour.

2/ Extension du parc éclairage public la Planque

A la suite de l'aménagement de l'espace public de la Planque, l'extension du parc de l'éclairage public est nécessaire. Le SIEDA par le biais de l'entreprise SLR propose un devis d'un montant de 12 603,67 € HT. La participation de la commune sera de 9 803,67 € TTC.

Délibération votée à 10 voix pour.

3/ Cession d'une partie de parcelle impasse de Hautesserre

A la suite des travaux d'élargissement de la voirie située à impasse de Hautesserre pour faciliter le passage des engins agricoles et des poids lourds, la commune souhaite acquérir une partie de parcelle B 0239 (parcelle mère) pour une mise à jour du cadastre. Après l'intervention du géomètre, la parcelle B 1173 sera cédée gratuitement par la famille propriétaire, Mesdames Bourdoncle et Carcanague, pour une superficie de 134 m². Les frais de géomètre et d'acte administratif sont à la charge de la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité (10 voix).

4/ Création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants

A compter du 3 avril 2025, il est créé un emploi permanent d'agent polyvalent en milieu rural dans le grade d'adjoint technique (catégorie C) à temps non complet pour 17H30 hebdomadaires. Cet emploi pourra être occupé par un fonctionnaire ou un agent contractuel en CDD pour une durée d'1 an (maximum 6 ans). Il est présenté une fiche de poste qui est acceptée par l'ensemble des élus. La déclaration de vacance d'emploi et l'offre d'emploi seront publiées à compter du 14 avril 2025. Un jury sera formé pour la sélection des propositions, des entretiens auront ensuite lieu. Le candidat choisi pourra prendre ses fonctions à compter du 1^{er} septembre 2025. Cet agent travaillera en équipe avec l'agent technique actuel.

Délibération votée à 10 voix pour.

SUJET ABORDÉS

1/ Travaux aménagement la Planque

Les travaux avancent correctement. A l'aide du plan d'aménagement, M. Bertin Rufié et M. Benoît Olivié énumèrent les travaux effectués ou en cours. Une demande particulière de l'école est examinée, mais il est maintenant trop tard pour lui donner une suite favorable. Par ailleurs un administré souhaiterait avoir un accès sur la route du Riou Viou : ceci sera analysée sur le terrain.

2/ Aménagement sur la RD 87 entre la planque et le stade

L'équipe municipale est préoccupée par le manque de sécurisation sur la RD 87 du bourg de la Planque vers le stade pour les cyclistes et les piétons. Après avoir échangé sur les solutions possibles, les élus souhaitent mettre à l'étude cet aménagement auprès des services d'Aveyron Ingénierie.

3/ Cuisine salle des fêtes de Rulhe

A la suite de plusieurs remarques sur la disposition et les équipements de la cuisine de la salle des fêtes de Rulhe de la part d'usagers, M. Benoît Olivié propose des solutions suggérées par un traiteur. Il est nécessaire de réfléchir sur un nouvel agencement.

4/ Travaux

Pour rappel, la réfection du mur de la crypte d'Auzits commencera en septembre par l'entreprise Portal.

5/ Informations dotations de fonctionnement

Les dotations de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales sont fixées chaque année par la loi des finances.

Depuis 2020 (début du mandat), les dotations ne cessent de baisser mais d'une façon moindre pour la commune d'Auzits. M. Bertin Rufié présente un tableau afin de démontrer cette baisse qui est de 3 % en 2025 comparativement à 2024.

<u>POINT SUR LES DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
dotations de fonctionnement budgétées						316 981
dotations de fonctionnement réelles	392 546	383 038	385 857	368 306	352 201	342 375

6/ Emplois saisonniers 2025

Quatre candidatures sont proposées à l'ensemble du conseil municipal. Après avoir pris connaissance des lettres de motivation et ou des CV, il est décidé d'accepter les quatre demandes. Deux groupes seront formés pour travailler au sein du service technique sur deux fois neuf jours. Les réponses seront faites afin qu'un planning de travail soit établi au plus tôt et en fonction des congés de l'agent technique.

7/ Réunion CCAS

- Commission jeunes

Une réunion de la commission jeunes a eu lieu : de nouveaux jeunes se sont greffés à ceux déjà en place. Ils ont pu proposer la création d'un parcours de santé aux alentours du city park, l'aménagement des anciens vestiaires en foyer des jeunes, un lieu de rencontre, la possibilité d'insataller une table de ping-pong à côté du city park. Ce groupe de jeunes voudrait un espace qui leur serait dédié.

Une nouvelle réunion sera proposé en date du 12 avril afin d'affiner les différentes propositions.

- Réunion du CIAS à Rignac : Mesdames Bonafé et Debaecker font un récapitulatif de cette réunion en Précisant des informations sur le portage de repas, le transport à la demande, la maison de retraite de Rignac et le multi accueil des enfants.

INFORMATIONS AUX ELUS

1/ Bornages

Afin de faire un point sur les bornages en cours sur la commune, Monsieur le maire fait une présentation des lieux à l'ensemble de son conseil.

2/ Défibrillateurs

La maintenance des deux défibrillateurs qui se trouvent à la salle des fêtes d'Auzits et à la salle des fêtes de Rulhe a été effectuée. Le défibrillateur de Rulhe aura besoin de réparation. Pour celui de la salle des fêtes du Plateau d'Hymes, l'entretien sera fait dans les semaines à venir. L'objectif étant que le contrat de maintenance proposé par la société Schiller prenne en charge les trois défibrillateurs de la commune.

3/ Rencontre DSP

Afin de faire un bilan financier et matériel du bon fonctionnement du restaurant « Douceurs d'Avey'roc », comme le stipule le contrat de délégation du service public, et afin que les élus échangent avec la délégataire, une rencontre sera prévue courant mai 2025.

4/ PLUI

La consultation est terminée depuis le 24 mars 2025, l'enquête publique débutera au dernier trimestre 2025.

5/ Evolution de la composition de la poubelle « noire »

Sur le territoire de notre communauté de communes, la poubelle noire a diminué de 43 kg par habitant.

En 2024, si le tri était « parfait » la poubelle noire ne pèserait que 40kg.

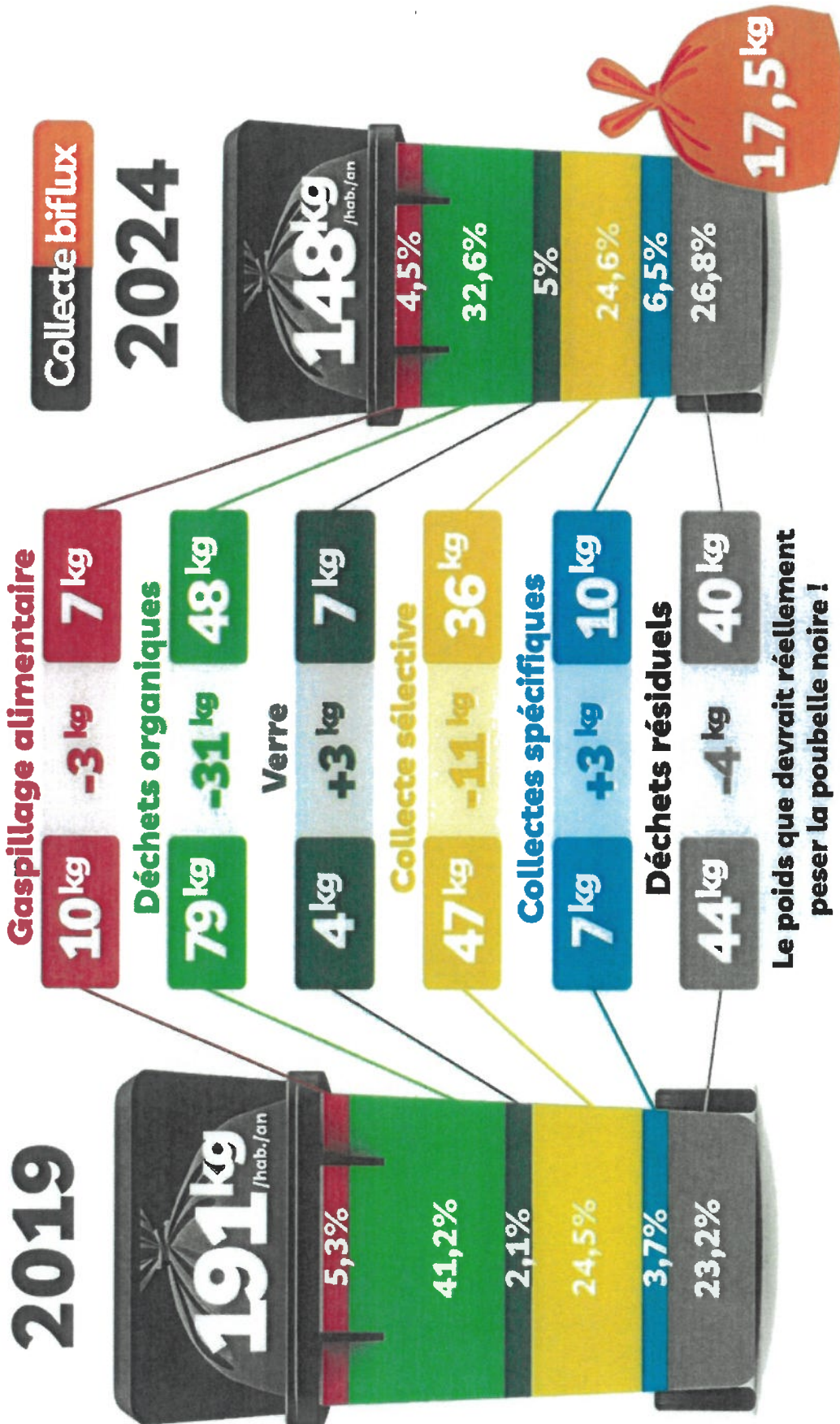
Voir schéma en annexe

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 22h30

En 5 ans, la poubelle noire a diminué de 43 kg par habitant



Le poids que devrait réellement peser la poubelle noire !

Annexe